

## PROCES-VERBAL

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 20 septembre 2004 à 19h00

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waefler, Vice-Président
  - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Pauline De Vos-Bolay, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
  - MM. Jean Berthet, Alain Bidaux, Alain Forestier, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Stéphane Muller, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, Conseillers municipaux
  - MM. Jacques Magnenat, Maire  
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints  
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal  
Stéphane Riem, Secrétaire communal adjoint
- Excusé :**
- M. Jean-Marc Styner, Président

---

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2004
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
  - 3.1 Route de Troinex – demande d'aménagements de bandes cyclables
  - 3.2 Nouveau cycle de Drize
  - 3.3 Seuils de ralentissements au centre du village
  - 3.4 Petite soirée récréative du Conseil municipal
  - 3.5 Démission de deux Conseillers municipaux
  - 3.6 Engagement d'un apprenti employé de commerce
  - 3.7 Fin des travaux de la Grand-Cour
  - 3.8 Nouveau site internet de la commune
  - 3.9 Journée « A pied à l'école »
  - 3.10 EMS – Fondation intercommunale
4. Informations de la Mairie concernant les finances communales
5. Projet de résolution :
  - 5.1 Résolution de Mme Pauline De Vos-Bolay et MM. Jean Berthet et Jean-Pierre Waefler, conseillers municipaux, concernant le *projet de motion du Grand Conseil M 1593 sur l'aménagement d'une piste cyclable entre la Croix-de-Rozon et Carouge.*

6. Projet de motion :
  - 6.1 Motion de Mme Dominique Bernardet, MM. Alain Forestier, Christian Pittet, Stéphane Muller et Jean-Marc Siegrist pour l'instauration d'une nouvelle fête villageoise portant le nom d'« Agape de Château-Neuf ».
  7. Nomination des président(e)s et vice-président(e)s des locaux de vote pour 2005
  8. Propositions individuelles et questions
    - 8.1 Travaux ch. Saussac / ch. Dottrens
    - 8.2 Aménagements extérieurs de la place de la mairie
    - 8.3 Association les petits bouchons
    - 8.4 Anniversaire de M. Magnenat
  9. Prestation de serment de M. Dominique Kroug
- 

M. Waefler ouvre la séance à 20h00 et salue les Conseillers municipaux ainsi que les personnes du public présentes ce soir-là. Il excuse ensuite M. Styner qui ne peut présider la séance de ce soir.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2004**

M. Menu souhaite préciser qu'au point 5.8, il a qualifié le travail de préparation de la séance de lamentable et non pas le travail des animateurs en général.

M. Berthet signale qu'au point 2, MM. Grau et Rossi se plaignent de points précis et non pas de la circulation en général.

Aucune autre remarque n'étant faite, le procès-verbal est accepté.

### **2. Communications du Bureau du Conseil municipal**

M. Waefler donne lecture d'un courrier de M. Bissert relatif à la surcharge de circulation sur la commune. Il est décidé par 5 voix contre 4 et 5 abstentions de renvoyer le sujet en commission.

M. Waefler donne ensuite lecture d'un courrier de M. Gagnebin qui regrette l'installation d'une mini-déchetterie sur la place du village.

### **3. Communication de la Mairie**

#### **Communications de M. Jacques Magnenat, Maire**

##### **3.1 Route de Troinex – demande d'aménagements de bandes cyclables**

M. Magnenat donne lecture d'une réponse de l'OTC suite aux diverses demandes de la Mairie pour la création de bandes cyclables le long de la route de Troinex.

##### **3.2 Nouveau cycle de Drize**

M. Magnenat donne ensuite lecture d'un courrier du DIP qui confirme la mise en place des mesures de sécurité routière pour les élèves du nouveau cycle de Drize.

##### **3.3 Seuils de ralentissements au centre du village**

M. le Maire lit ensuite un courrier signé par plusieurs riverains de la place de la mairie dans lequel ils se plaignent des nuisances engendrées par les nouveaux seuils de ralentissements. Il donne ensuite lecture de la réponse de la Mairie qui prend note de leur demande et la présentera en commission des travaux.

### **3.4 Petite soirée récréative du Conseil municipal**

La Mairie propose d'aller assister ensemble, ainsi qu'avec nos conjoints, à une représentation de la Revue 2004 au Casino-Théâtre en profitant d'un tarif préférentiel dont certains groupes peuvent bénéficier.

Nous organiserons un petit apéritif avant ou après le spectacle (en fonction de l'heure de la représentation) et vous proposons, compte tenu, des restrictions budgétaires de cette année, que les conjoints payent le prix de leurs places.

Nous ne connaissons pas encore les dates possibles ; elles nous seront communiquées cette semaine et nous vous enverrons donc une confirmation avec bulletin d'inscription dans les prochains jours.

### **3.5 Démission de deux Conseillers municipaux**

M. Magnenat annonce la démission de Mme Pauline De Vos-Bolay et de M. Stéphane Muller, tous deux pour raisons professionnelles.

Nous aurons l'occasion de les remercier de manière plus tangible d'ici la fin de l'année.

### **Communications de M. Yves Meynard, adjoint**

#### **3.6 Engagement d'un apprenti employé de commerce**

La Mairie a le plaisir de vous informer qu'elle a engagé M. Adrien Rapaz, pour suivre un apprentissage d'employé de commerce au secrétariat de la mairie. Adrien a 16 ans, il habite Troinex et avait commencé des études à l'école de commerce avant de décider de chercher une place d'apprentissage. Il a débuté son travail à la mairie le 23 août 2004 et les premières impressions sont favorables tant de notre côté que du sien. Adrien a suivi, ces 3 dernières semaines, une formation accélérée dans différents domaines (bureautique, présentation du travail en entreprise, etc.) qui est organisée pour tous les apprentis de 1<sup>ère</sup> année. C'est M. Stéphane Riem qui sera responsable de l'encadrement et de la formation d'Adrien et M. Riem a déjà suivi, durant l'été, plusieurs cours de formation.

#### **3.7 Fin des travaux de la Grand-Cour**

M. Meynard informe que quelques travaux d'aménagements extérieurs auront encore lieu (pose de bancs, bacs à fleurs,...) mais que d'une manière générale, les travaux sont terminés. En ce qui concerne les décomptes, les aménagements extérieurs ont un non-dépensé de Fr. 400'000.- environ. Le non-dépensé pour la maison Paschoud (Grand-Cour 6) se monte à Fr. 100'000.-, incluant au budget final les améliorations demandées par la commission. Le solde pour la nouvelle mairie (Grand-Cour 8) se monte à Fr. 300'000.- environ.

#### **3.8 Nouveau site internet de la commune**

Le nouveau site commandé par notre commune est pratiquement terminé et le mandataire va présenter la dernière version à la Mairie très prochainement. Nous souhaitons ensuite le présenter à la commission « Communication-Information » avant de le mettre en ligne. Nous prions donc le président de cette commission (M. Waefler) de prévoir une date avec les autres membres et avec la Mairie.

### **Communications de M. Paul Buclin, adjoint**

#### **3.9 Journée « A pied à l'école »**

M. Buclin rappelle que cette manifestation aura lieu le lendemain matin et que comme les années passées, la Mairie préparé une animation le long du chemin menant à l'école (clowns) ainsi qu'un « café – croissant » pour les parents. Les Conseillers municipaux qui le désirent sont cordialement invités à participer à cette manifestation.

#### **3.10 EMS – Fondation intercommunale**

Suite à la création de la Fondation intercommunale acceptée lors du CM du 26 avril dernier, et suite à différentes réunions que la Mairie a eues avec les communes de Bardonnex et

Carouge, le calendrier voudrait que le Conseil municipal désigne 2 membres du Conseil de fondation d'ici à la prochaine séance. Ces deux personnes peuvent, mais ne doivent pas obligatoirement être membres du Conseil municipal.

La principale tâche du Conseil de fondation pour ces prochains mois sera de mettre en place le cahier des charges pour le concours d'architecture en vue de la construction du futur EMS intercommunal. Dès lors, nous attirons votre attention sur le fait que les personnes membres du Conseil de fondation devront être relativement disponibles pour ces prochains mois (prévoir 2 à 4 réunions par mois pour les débuts).

Pour rappel, le Conseil de fondation est composé de 15 membres qui sont choisis comme suit :

- 1 membre de l'exécutif de chaque commune désigné par l'exécutif de chaque partenaire (1/3 pour Troinex).
- 2 membres désignés par le Conseil municipal de chaque partenaire finançant le capital à concurrence d'un quart (Troinex et Bardonnex), et 4 membres au-delà (Carouge). (2/8 pour Troinex)
- 4 membres proposés par le Conseil administratif, le maire et les adjoints des trois communes, choisis parmi des personnes ayant notamment une expérience en matière financière ou dans le domaine médico-social, domiciliées dans l'une des 3 communes à raison d'un membre par quart du capital social financé par les partenaires. (1/4 pour Troinex)

Nous vous prions dès lors de bien vouloir faire parvenir à la mairie les noms des personnes proposées (de préférence avec une expérience en relation avec le sujet) d'ici au 11 octobre prochain.

#### 4. Informations de la Mairie concernant les finances communales

M. Magnenat rappelle que la Mairie a informé les Conseillers municipaux par écrit, le 3 septembre dernier, au sujet de l'évolution des taxations et des dernières estimations du Département des finances qui prévoit, pour notre commune, une baisse supplémentaire des recettes fiscales de :

- Fr. 39'523.- pour l'année fiscale 2001,
- Fr. 423'273.- pour 2002
- Fr. 492'712.- pour 2003

de sorte que si ces informations se confirment, c'est un différentiel négatif de plus de Fr. 955'000.- qu'il y aura lieu de comptabiliser dans les comptes 2004.

Afin que le Conseil municipal se rende compte de la difficulté à gérer notre budget et à prévoir une planification financière crédible, M. Magnenat aimerait résumer les différentes informations que la Mairie a reçues du Département des finances (DF) en prenant l'exemple des comptes 2002 :

	<b>Sommes annoncées :</b>
- <b>Septembre 2001</b> : envoi par le DF des estimations fiscales pour le budget 2002.	5'700'000.00
- <b>Mars 2003</b> : Recettes fiscales 2002 communiquées par le DF et enregistrées dans nos comptes 2002 (il s'agit de recettes entièrement estimées puisqu'en mars 2003, avec l'entrée en vigueur du système postnumerando, les contribuables n'avaient pas encore renvoyé leurs déclarations d'impôts 2002).	5'943'727.00

- **Mars 2004** : le DF nous annonce, avec le « résultat » des comptes 2003, un différentiel négatif de - Fr. 617'809.00 pour 2002, à comptabiliser dans les comptes 2003. - 617'809.00
- **Juillet 2004** : le DF nous communique, en fonction de l'avancement des taxations, de nouvelles estimations pour les recettes fiscales 2002 et 2003 : - Fr. 423'273.- pour 2002 (basées sur 51% d'impôt notifié !). - 423'273.00

C'est dire qu'aujourd'hui, alors que la Mairie vient de recevoir les estimations pour 2005 et qu'elle doit établir le projet de budget 2005, nous ne connaissons pas encore le montant définitif des recettes 2002 et encore moins ceux de 2003 et de 2004.

Nous vous rappelons qu'au budget 2004, nous avons prévu Fr. 5'930'000.- de recettes fiscales. Suite aux estimations nettement plus basses qui nous ont été annoncées lors du bouclage des comptes 2003, en mars de cette année, la Mairie a procédé à une révision du budget 2004 et a ramené le montant des recettes à env. Fr. 4'800'000.- ; elle a également réexaminé tous les principaux postes des dépenses afin de tenter de parvenir à l'équilibre des comptes, chose qui nous paraissait possible à l'époque.

Compte tenu des nouvelles estimations que nous avons reçues durant l'été, il y aura lieu de retrancher encore aux recettes escomptées Fr. 955'000.-. C'est dire que malgré tous nos efforts et même avec une gestion très rigoureuse, il sera impossible, si ces chiffres sont confirmés, de boucler les comptes 2004 en noir.

Il y a cependant lieu de rappeler deux points importants :

1. En 2004, nous terminerons une série importante d'amortissements et d'amortissements complémentaires et dès 2005, ceux-ci diminueront de près de Fr. 450'000.- ; il s'agit donc d'une charge importante qui ne grèvera plus les comptes 2005.
2. Comme nous vous l'avons écrit, ce problème de recettes fiscales défaillantes pèse lourdement sur nos comptes actuels, mais nous disposons de suffisamment de réserves, en tenant compte également des emprunts effectués l'année passée, pour assurer nos engagements courants. Nous n'avons donc pas de soucis de liquidités à court et moyen terme.

## **Budget 2005**

Nous avons reçu du Département des finances, mercredi passé 15 septembre, l'estimation des recettes fiscales 2005 selon une nouvelle méthode qui tient compte de la structure des contribuables propre à chaque commune.

Selon cette estimation, le centime additionnel des personnes physiques est évalué à Fr. 132'335.-, ce qui fait un total, pour 38 centimes, de Fr. 5'028'000.-. Nous n'avons pas encore terminé la préparation du budget 2005, mais il est probable, compte tenu de la prudence à avoir, que ces recettes ne suffiront pas et qu'une augmentation de 2 centimes au moins sera nécessaire.

Nous ne souhaitons pas ouvrir un débat sur les finances ce soir, mais nous tenions à vous fournir ces différentes informations afin de préparer une séance de la commission des finances que nous vous proposons d'organiser d'ici fin septembre ou début octobre. Au cours de cette séance, nous vous présenterons plus précisément la situation des comptes 2004 et un avant-projet de budget 2005.

## **5. Projet de résolution**

### **5.1 Résolution de Mme Pauline De Vos-Bolay, et MM. Jean Berthet et Jean-Pierre Waeffler, conseillers municipaux, concernant le projet de motion du Grand Conseil M 1593 sur l'aménagement d'une piste cyclable entre la Croix-de-Rozon et Carouge.**

M. Berthet donne lecture de la résolution présentée par le groupe socialiste ce soir (annexe 1) et annonce qu'il soutient cette solution via la route de Drize.

M. Forestier trouve que la proposition est incomplète. Cette piste cyclable devra-t-elle être en site propre, s'agira-t-il d'une simple bande jaune, quels en seront les coûts ? A son avis, la meilleure solution serait de faire une piste cyclable en site propre. Il est d'accord de voter en faveur de cette résolution si la mention « tout particulièrement les habitants de Troinex » est enlevée et que soit ajouté la mention « si les finances le permettent ».

M. Menu pour sa part imagine mal une piste cyclable en site protégé le long de la route d'Annecy.

Mme Grodecki propose de renvoyer le projet en commission.

Le renvoi en commission est accepté par 12 voix et 3 abstentions.

## **6. Projet de motion :**

### **6.1 Motion de Mme Dominique Bernardet, MM. Alain Forestier, Christian Pittet, Stéphane Muller et Jean-Marc Siegrist pour l'instauration d'une nouvelle fête villageoise portant le nom d'« Agape de Château-Neuf ».**

M. Forestier présente la motion du groupe libéral (annexe 2) qui est née suite aux apéritifs organisés dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle mairie.

Mme De Vos-Bolay propose le renvoi en commission pour en discuter plus avant.

M. Meynard remercie encore une fois le personnel communal pour sa participation à cet événement et indique qu'il est également favorable au renvoi en commission.

Mme Grodecki demande si cette proposition serait en remplacement du festival de la Grand-Cour. M. Forestier lui répond par la négative et précise que cet événement serait beaucoup plus léger que le festival.

M. Berthet est d'accord sur le principe mais souhaiterait trouver un nom différent.

La motion est renvoyée en commission à l'unanimité.

## **7. Nomination des président(e)s et vice-président(e)s des locaux de vote pour 2005**

M. Niederhauser explique que selon le principe du tournus, Mme Grodecki sera présidente et Mme Bernardet sera vice-présidente pour l'année 2005. M. Berthet se propose comme président suppléant et M. Querio pour être le suppléant de la vice-présidente.

M. Niederhauser donne également les dates de votations retenues pour 2005, à savoir : 27 février, 5 juin, 25 septembre, 9 octobre, 13 et 27 novembre.

Le Conseil municipal élit à l'unanimité les personnes présentées.

## **8. Propositions individuelles et questions**

### **8.1 Travaux ch. Saussac / ch. Dottrens**

Mme Martin aimerait savoir si une information concernant les travaux est prévue pour les habitants du quartier.

M. Magnenat lui répond que tout est prévu et qu'une information sera communiquée aux habitants du quartier la semaine prochaine.

### **8.2 Aménagements extérieurs de la place de la mairie**

M. Berthet souhaiterait savoir si la commission des travaux ne pourrait pas se réunir afin de faire le point sur les divers aménagements prévus dans le périmètre de la place de la mairie.

M. Meynard l'informe que la Mairie a commandé différents échantillons (bancs, bacs,...) et que M. Pellaz prépare un projet.

M. Forestier propose que la Mairie fasse un bilan de ce qui est prévu puis que la commission fasse un « brainstorming » pour valider ces choix.

M. Lavorel est également favorable à un « brainstorming » en commission.

Mme Grodecki précise qu'elle aimerait voir des plantes indigènes sur la place.

Mme Martin est également favorable pour faire une synthèse des choix en commission pour autant que les résultats soient présentés aux architectes.

M. Querio est également favorable à l'étude par la commission et précise qu'il ne souhaite pas avoir trop de mobilier urbain sur la place.

Le renvoi en commission est accepté à l'unanimité.

### **8.3 Association les petits bouchons**

Mme Bernardet souhaiterait parler des projets de l'association avec la Mairie.

M. Buclin la recevra le 29 septembre à 15h30.

### **8.4 Anniversaire de M. Magnenat**

M. Forestier informant l'assemblée que M. Magnenat a son anniversaire aujourd'hui même, toutes les personnes présentes chantent en cœur « Joyeux Anniversaire ! ».

## **9. Prestation de serment de M. Dominique Kroug**

M. Waefler remercie Mme De Vos-Bolay pour sa charge de Conseillère municipale et prie M. Kroug de se joindre à la table du Conseil. Il donne ensuite lecture de la formule du serment :

*« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal ».*

M. Dominique Kroug répond en levant la main droite : « je le promets ». Il est pris acte de son serment.

M. Magnenat remercie à son tour Mme De Vos-Bolay et souhaite la bienvenue à M. Kroug.

La parole n'étant plus demandée, M. Waefler clôt la séance à 22h.

Le Vice-Président  
J.-P. Waefler

Le Secrétaire  
O. Niederhauser

Un conseiller municipal :

**Annexe 1**

**RESOLUTION DE**

Madame De Vos et Messieurs Berthet et Waepler Conseiller(ère)s Municipaux

**Concernant**

Le projet de motion du Grand Conseil M 1593 sur l'aménagement d'une piste cyclable entre La Croix de Rozon et Carouge

Considérant que

- ce projet de motion concerne tout particulièrement les habitants de Troinex,
- que le trafic de transit s'est fortement accru dans le périmètre de Genève sud, surtout depuis l'ouverture de l'autoroute de contournement de Plan-les-Ouates, rendant périlleux l'usage des deux roues,
- que l'absence d'infrastructures devant offrir un minimum de sécurité dissuade nombre de cyclistes potentiels malgré la proximité de la ville et des établissements scolaires

**Le Conseil Municipal de Troinex invite**

**les députés du Grand Conseil de la République et canton de Genève à apporter leur soutien au projet de motion M 1593.**

**Annexe 2**

Troinex, le 15 septembre 2004

**MOTION**

De Madame Dominique Bernardet et de Messieurs Alain Forestier, Christian Pittet, Stéphane Muller et Jean-Marc Siegrist, conseillers municipaux.

---

**Agape de Château-Neuf**

**Considérant,**

- la nouvelle place du village qui est enfin un lieu rassembleur
- le succès rencontré lors de son inauguration et les jours qui ont suivis
- les échos favorables recueillis lors de ces manifestations auprès des Troinésiens
- le plaisir qu'ont les villageois à se retrouver à la rentrée

**Le Conseil Municipal de Troinex**

**invite la Mairie**

à envisager d'instaurer le dernier vendredi du mois d'Août comme fête villageoise de fin d'été sous le nom d'Agape de Château-Neuf et y organiser, en fin de journée, une verrée apéritif en musique.